

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation ne sera effective qu'à réception de ce contrat signé par le locataire, accompagné du règlement des arrhes. Le camping retournera une lettre de confirmation en retour. (courrier, fax, mail).

Le solde du séjour sera à verser au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. En cas d'inscription moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

Certains séjours font l'objet d'une aide financière par les Services Sociaux ou tout autre organisme. Toute demande devra être faite obligatoirement au moment de la réservation. Aucune prise en charge ne sera acceptée après la réservation.

Toute réservation validée sur notre site internet (sauf option 24h) est réputée ferme et définitive.

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du code de la consommation). Toutefois Le Cormoran se réserve la faculté d'infirmier la réservation dans un délai de 72 heures à compter de la validation de la réservation sur le site internet, si le séjour réservé se trouvait indisponible pour une cause quelconque. Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées.

CONDITIONS D'ANNULATION DE RÉSERVATION

Les frais de dossier ne sont pas remboursables. Vous devez confirmer par écrit (courrier, fax, mail) votre volonté d'annuler la réservation.

- Vous bénéficiez d'une assurance annulation : vous reporter à votre contrat.
- Vous ne bénéficiez pas d'assurance annulation : à l'exception des frais de dossiers, la somme remboursée sera :

- Si annulation plus de 45 jours avant votre date d'arrivée =10% du montant du séjour sont retenus.
- Si l'annulation a lieu entre 30 et 44 jours avant l'arrivée = 25% du montant du séjour sont retenus.
- Si l'annulation a lieu entre 15 et 29 jours avant l'arrivée = 50% du montant du séjour sont retenus.
- Si l'annulation a lieu entre 8 et 14 jours avant l'arrivée = 75% du montant du séjour sont retenus.
- Si l'annulation a lieu moins de 8 jours avant l'arrivée = le prix du séjour est dû en totalité.

En cas de non présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la raison.

IL EST VIVEMENT CONSEILLÉ DE SOUSCRIRE A L'ASSURANCE
ANNULATION QUE NOUS VOUS PROPOSONS.

CONDITIONS DE SÉJOUR

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Toute location est nominative et ne peut être cédée ou louée.

Le locataire doit être majeur. Les visiteurs devront être déclarés à leur arrivée et pourront être admis après autorisation de la direction et sous la responsabilité du locataire. Ils sont tenus d'une redevance par visiteur.

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping affiché à l'accueil ainsi qu'au dos de ce contrat.

En camping

Arrivée à partir de 13h. Départ avant 11h le dernier jour. Tout dépassement donnera lieu à facturation d'une nuitée supplémentaire. Lorsque le séjour est commencé, il n'y a plus de remboursement possible pour cause de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la raison. Il est vivement conseillé de souscrire l'assurance annulation que nous vous proposons.

En location

Arrivée après 16h. Départ avant 10h (hors période Juillet /Août, cette clause est modifiable et est à valider à la réception du camping). Une caution de garantie de 300 euros (éventuels dommages causés au locatif) sera demandée à l'arrivée, et restituée après le départ.

- Le locataire dispose d'un délai de 24 heures après l'arrivée pour signaler un inventaire incomplet ou toute autre anomalie.

- L'état des lieux se fera le dernier jour entre 8h30 et 10h.

- Si l'état des lieux ne peut être effectué pour cause de départ avant l'horaire prévu, la caution sera conservée et renvoyée par courrier après inventaire par le propriétaire, déduction faite des éventuels frais (nettoyage, détérioration, etc.....)

- Ménage fin de séjour : si le logement n'est pas restitué dans un état de propreté convenable, le forfait ménage de 120 euros sera facturé pour un locatif 2 chambres et 180 euros pour un locatif 3 chambres.

En formule halte camping-car

Arrivée à partir de 18h - Départ avant 10h

La **formule Week-end** s'entend du vendredi soir au dimanche soir.

La **formule Mid-week** du lundi soir au vendredi soir.

Tout retard d'arrivée doit être signalé (téléphone, fax, mail) ou la réservation sera considérée annulée dès le lendemain 12h, sans donner lieu à un remboursement. Le camping peut alors disposer de l'emplacement ou de la location.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING

Un seul véhicule par emplacement est autorisé.
Des parkings intérieurs sont à votre disposition.

Circulation : la vitesse est limitée à 10 km/h. Les barrières sont fermées entre 22h30 et 8h00 du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

Le camping n'est pas responsable des dommages ou dégradations pouvant survenir aux biens personnels des locataires.

Les chiens 1ère et 2ème catégorie sont interdits. Les chiens doivent être tatoués et vaccinés, ils doivent être tenus obligatoirement en laisse.

La direction se réserve le droit de mettre fin au séjour, sans préavis ni remboursement, aux personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur ou qui auraient donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle.

Nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances au Camping Le Cormoran soient une totale réussite.

Horaires & Contacts

La réception est ouverte de 8h30 à 19h
(de 8h30 à 20h en Juillet et Août)

Camping Le Cormoran, 2 rue Le Cormoran,
50480 RAVENOVILLE-PLAGE
Tel: 02 33 41 33 94
contact@camping-lecormoran.fr

N° SIRET 393 043 351 00013 - TVA FR 05 393 043 351

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle www.mediateur-consommation-smp.fr 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux